

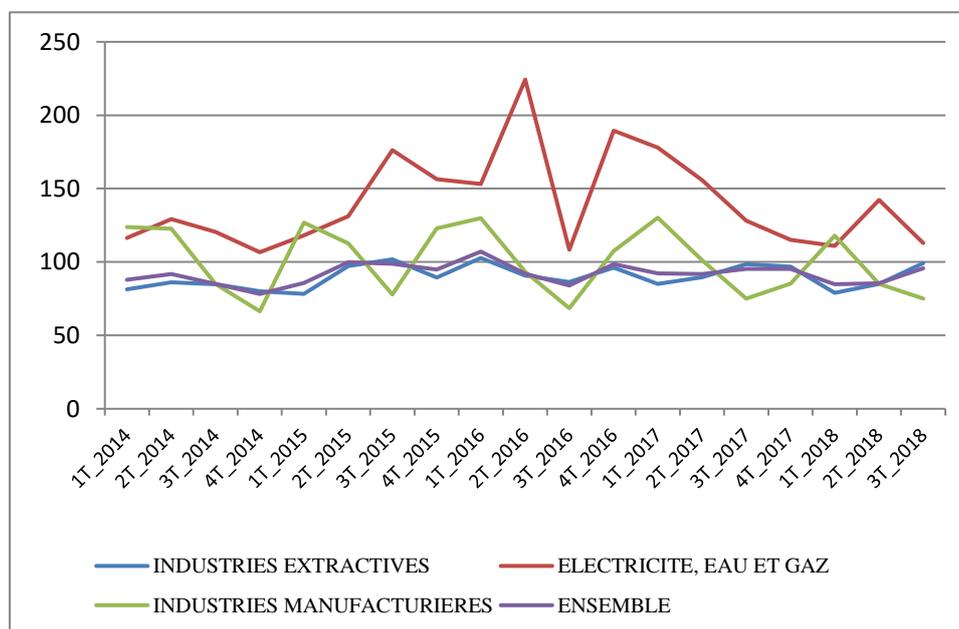
REPUBLIQUE DU TCHAD
 -----0-----
 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
 -----0-----
 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DE LA PLANIFICATION
 DU DEVELOPPEMENT
 -----0-----
 SECRETARIAT D'ETAT
 -----0-----
 DIRECTION GENERALE
 -----0-----
 INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, DES
 ETUDES ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES
 -----0-----
 DEPARTEMENT DES SYNTHES ET STATISTIQUES
 ECONOMIQUES

Unité-Travail-Progress



INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

(3^{ème} trimestre 2018)



Présentation

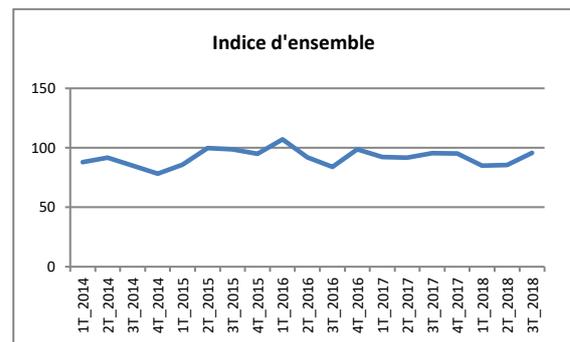
L'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) est un indicateur permettant de mesurer l'évolution de la production du tissu industriel sur une période bien définie.

L'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) publie depuis janvier 2012 des notes trimestrielles de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) pour répondre aux besoins des utilisateurs de disposer des informations trimestrielles sur l'activité industrielle du Tchad.

L'indice base 100 en 2012 du Tchad, couvre les industries extractives, industries agro-alimentaires, industries du textile, d'habillement et du cuir, l'imprimerie, les industries pétrolières, les industries de matériaux-minéraux, les industries métalliques, les industries manufacturières et les industries de production et de distribution d'eau, d'électricité et de gaz. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. L'indice est de type Laspeyres pondérant les indices de sous-branches relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon le poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale. L'échantillon comporte 26 entreprises et 31 produits couvrant 95 % de la valeur industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du trimestre sous revue.

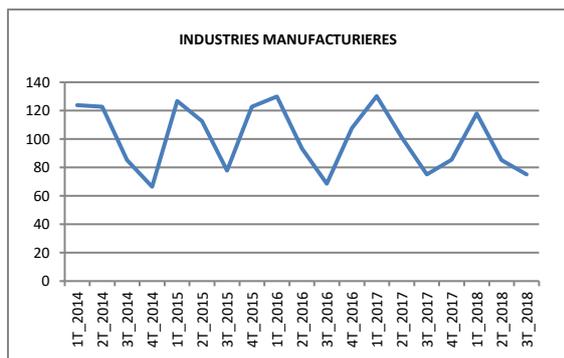
Une hausse de production des activités industrielles

Au 3^{ème} trimestre 2018, les activités de production industrielle au Tchad sont en hausse de 11,9 % par rapport au trimestre précédent. Cette croissance trouve sa source essentielle dans la hausse de production de 0,8 % de l'industrie pétrolière (Raffinerie), la hausse de production des industries des matériaux et minéraux (228,4 %) et la hausse significative de production des industries extractives (16,5 %) bien que les contreperformances soient enregistrées dans les industries manufacturières (-11,9 %) et les industries de production et de distribution d'énergie (-20,6 %). En glissement annuel, la production du tissu industriel au 3^{ème} trimestre 2018 augmente de 0,34 % par rapport au même trimestre de l'année précédente.



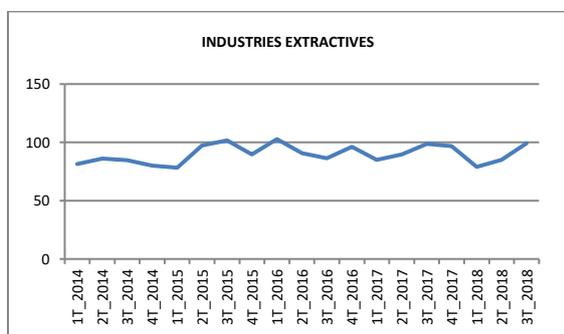
Une continuité de baisse de production des industries manufacturières

Au 3^{ème} trimestre 2018, la baisse de production observée dans les industries manufacturières depuis le 1^{er} trimestre 2018 continue de se creuser : soit une baisse de 11,9 % par rapport au 2^{ème} trimestre 2018. En revanche, en glissement annuel, la production des industries manufacturières au 3^{ème} trimestre 2018 est en faible croissance (0,04 %) par rapport au trimestre sous revue de l'année précédente.



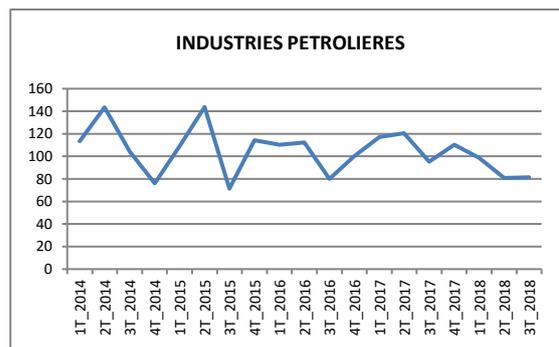
Une hausse de la production des industries extractives

La production des industries extractives au 3^{ème} trimestre 2018 est en hausse de 16,5 % par rapport au trimestre précédent avec la mise en production de deux nouveaux champs du bassin de Bongor (champs de Daniela et Raphia) par CNPCI. En glissement annuel, la production des industries extractives est en faible croissance de 0,5 %.



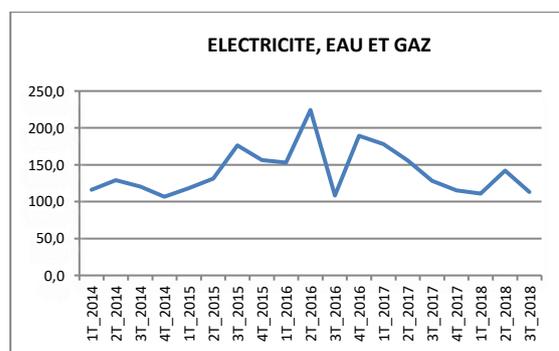
La production de l'industrie pétrolière en reprise

La production des industries pétrolières qui est en baisse depuis le 4^{ème} trimestre 2018 reprend au 3^{ème} trimestre 2018. En effet, la production des industries pétrolières au 3^{ème} trimestre 2018 croît de 0,8 % par rapport au trimestre précédent. En revanche, en glissement annuel, la production des industries pétrolières est en baisse de 14,7 %.



Une baisse de production dans les industries de production et de distribution d'électricité, d'eau et de gaz

Au 3^{ème} trimestre 2018, la production des industries de production et de distribution d'eau, d'électricité et de gaz baisse de 20,6 % par rapport au trimestre précédent. Cette baisse de production trouve sa source dans la persistance des pannes techniques ainsi que des problèmes d'approvisionnement en carburant de la Société Nationale d'Électricité (SNE). La production de cette branche en glissement annuel baisse de 11,9 %.



Une forte baisse de production dans les industries agro-alimentaires

La production des industries agro-alimentaires au 3^{ème} trimestre 2018 est en baisse de 42,8 % par rapport au trimestre précédent. Cette décroissance remarquable de production trouve sa source essentielle dans la contraction de la

production et des Brasseries du Tchad, en raison du ralentissement général des activités, conjugué aux importations massives des boissons gazeuses en provenance du Moyen-Orient et du Soudan. En revanche, en glissement annuel, la part de la production dans les industries agroalimentaires est en hausse de 53,6 %.

Une chute de production de l'imprimerie

Les activités de production de l'imprimerie qui avaient reprise au trimestre précédent sont en chute. En effet, la production de l'imprimerie au 3^{ème} trimestre 2018 baisse de 32,8 % par rapport au trimestre précédent. En revanche, la production de l'imprimerie en glissement annuel est en hausse de 6,3 %.

Une forte croissance de production des industries de matériaux-minéraux

Au 3^{ème} trimestre 2018, la production des industries matériaux-minéraux croît de 228,4 % par rapport au trimestre précédent. Cette forte croissance n'est attribuable qu'à l'augmentation de production de la SONACIM au cours du trimestre sous revue. La production de cette branche en glissement annuel est en forte hausse 89,2 %.

Indices des branches regroupées			
BRANCHES	2ème	Glissement	Glissement
REGROUPEES	Trim.	Trimestriel (%)	Annuel (%)
	2018		
Industries extractives	99,12	16,53	0,51
Industries agro-alimentaires	54,47	-42,77	53,57
Industries du textile, d'habillement et cuir	0,00	0,00	0,00
Imprimerie	118,57	-32,82	6,35
Industrie pétrolière	81,42	0,78	-14,67
Industries de matériaux minéraux	234,66	228,44	89,20
Industries métalliques	66,11	0,00	0,00
Autres industries manufacturières	54,10	0,00	0,00
Electricité, eau et gaz	112,89	-20,64	-11,91
IHPI_Global	95,66	11,93	0,34

Aperçu méthodologique de l'IPI

Champ couvert

Dans le cadre de l'IPI harmonisé dans les pays membres d'Afristat, le Champ de l'industrie est bien délimité : le calcul de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) se rapporte au seul secteur secondaire et ne prend en considération que les activités productives des entreprises industrielles. L'activité d'égrenage du coton est classée dans la nomenclature d'Activités des Etas Membres d'Afristat (NAEMA) parmi les activités agricoles. Les industries extractives sont incluses dans le champ de l'IHPI. Les Boulangeries industrielles qui sont à l'évidence des industries alimentaires, sont aussi incluses dans le calcul de l'IHPI. A l'inverse, les dépôts de pain ne sont pas pris en compte. Les activités de construction ne sont pas observées.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de liste des entreprises du répertoire des entreprises que dispose l'INSEED. Cette liste a été étendue à d'autres entreprises issues des fichiers des autres administrations (DGI, CNPS...). Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité sectorielle et de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 26 entreprises et 31 produits couvrant 95% de la valeur industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui de proportion cumulées. IL est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de taille de l'entreprise.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des indices harmonisés de la production industrielle s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques (séries témoins) aux indices de sous-branches et à l'IPI harmonisé national. Les indices élémentaires représentent le rapport de la quantité produite au cours du trimestre courant à celle correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon le poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IHPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon le poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Annexe

Tableau A01 : Indices par branches d'activité

BRANCHES	Pondérations	T3_2017	T2_2018	T3_2018	Variation trimestrielle	Glissement annuel
EXTRACTION D'HYDROCARBURES	8148,7	98,7	84,7	99,2	17,2	0,5
AUTRES ACTIVITES EXTRACTIVES	17,3	25,4	25,4	27,7	9,1	9,1
ACTIVITÉS DE SOUTIEN AUX INDUSTRIES EXTRACTIVES	289,3	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0
FABRICATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES	304,8	10,0	43,3	39,6	-8,7	294,3
FABRICATION DE BOISSONS	100,1	84,4	278,9	88,0	-68,4	4,3
FABRICATION DES PRODUITS A BASE DE TABAC	86,6	68,5	65,3	68,2	4,4	-0,4
FABRICATION DE PRODUITS TEXTILES	1,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
FABRICATION D'ARTICLES D'HABILLEMENT	7,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
IMPRIMERIE ET REPRODUCTION D'ENREGISTREMENTS	7,1	111,5	176,5	118,6	-32,8	6,3
RAFFINAGE PÉTROLIER, COKEFACTION	907,8	95,4	80,8	81,4	0,8	-14,7
FABRICATION DE MATERIAUX MINERAUX	30,5	124,0	71,4	234,7	228,4	89,2
FABRICATION DE MACHINES ET D'EQUIPEMENTS N.C.A.	28,4	66,1	66,1	66,1	0,0	0,0
FABRICATION DE MEUBLES ET MATELAS	0,2	54,1	54,1	54,1	0,0	0,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ,	57,6	127,9	147,3	115,5	-21,6	-9,7
CAPTAGE, TRAITEMENT ET DISTRIBUTION D'EAU	12,7	129,1	119,1	100,9	-15,3	-21,9
ENSEMBLE	10000,0	95,3	85,5	95,7	11,9	0,3

Source : INSEED/DSSE/SCPM

Supervision générale et coordination des travaux :

- **NOUR GOUKOUNI NOUR**, Directeur Général de l'INSEED ;
- **YOUSOUF IBN ALI**, Chef de département des Synthèses et Statistiques Economiques ;
- **AHMAT SOULEYMAN HACHIM**, Chef de Service de la Conjoncture et des Prévisions Macroéconomiques ;

Collecte des données :

- **KAGONBE Boris**, Cadre Statisticien au service de la Conjoncture ;
- **BAMANI KEMDI Richard**, agent au Service de la Conjoncture et des Prévisions Macroéconomiques.

Traitement et rédaction :

- **KOÏNA ALAÏNA**, Cadre Statisticien Economiste au service de la Conjoncture ;
- **FANGAMLA MARANDI**, Responsable de la Conjoncture.

Toutes les correspondances concernant l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle sont à adresser à :
Monsieur le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques (INSEED), BP : 453 – N'Djamena – Tchad, tel : +235 22 52 31 64, Fax : +235 22 52 66 13,
E-mail: inseed@intnet.td, Site web: www.inseed-td.net